8e CONGRÈS MÉDICAL DE LA SECTION ORDINALE RÉGIONALE DES MÉDECINS DE TIZI-OUZOU

L'actualisation des connaissances comme antidote contre les erreurs médicales

«L'actualisation des connaissances et l'institutionnalisation de la formation continue sont des conditions pour se prémunir contre les erreurs médicales», préconise le Dr Diboun, président de la section ordinale régionale des médecins de Tizi-Ouzou qui a organisé un congrès médical, jeudi dernier, au CHU de Tizi-Ouzou.

«Pour le bon exercice de la médecine» est le thème de cette rencontre, durant laquelle les membres de la section tizi-ouzienne du Conseil national de déontologie médicale et leurs invités ont débattu de nombreuses questions liées à leurs responsabilités éthique et juridique dans le cadre de l'exercice de leur métier.

Un métier de plus en plus contraignant, selon le président de la section ordinale des médecins de Tizi-Ouzou, qui a plaidé pour la dépénalisation de l'acte médical. «Cela permettra au médecin d'exercer dans la sérénité et d'enlever l'épée de Damoclès qu'il a sur la tête, sans oublier, bien sûr, l'intérêt du malade», dira-t-il encore, avouant, dans le même sillage, que de nombreux litiges opposent des médecins à leurs patients. «Des médecins sont poursuivis en justice ou incarcérés et de nombreuses plaintes sont déposées au niveau du Conseil de l'ordre», dira encore le même orateur pour qui la démarche ne vise pas à dédouaner le médecin de ses responsabilités vis-à-vis de ses patients ou à l'absoudre de ses erreurs. «Si le malade est en droit d'être exigeant dans sa prise en charge médicale, il nous appartient, à nous médecins, d'actualiser régulièrement nos connaissances et d'arriver à une prise en charge institutionnelle de la formation médicale continue.»

Un vif débat a été suscité par les nombreuses communications figurant au menu de cette journée, notamment celle présentée par le Dr Tahraoui du CHU de Bab-El-Oued. Retraçant l'historique de la déontologie médicale en Algérie, l'orateur a évoqué le long et tumultueux cheminement qui a précédé la naissance en 1998 du Conseil national de déontologie, évoquant l'épisode de la mainmise sur le monde médical de l'Union médicale algérienne (UMA), toujours présidée par l'ex-ministre de la Santé, le Dr Djamel Ould-Abbes qui, en voulant garder le monde et la profession médicale dans le giron de l'ex-parti unique, a fait annuler en 1994 par voie de justice, les élections du Conseil national de l'ordre des médecins tenues moins d'une année auparavant.

Le Dr Ferry, un psychiatre français, s'est intéressé dans son exposé à la notion de contrainte et liberté, relation (thérapeutique) du médecin avec le malade mental. Une situation où le juge intervient pour déterminer si l'hospitalisation du malade n'est pas synonyme de privation de liberté. «Dans ce cas, dira le psychiatre, le médecin est placé devant une contradiction d'ordre éthique fondamentale». «Médecine : droit et déontologie» est une communication du Dr Mimouni de Tunisie qui s'interrogera sur la problématique très controversée du secret médical inhérent à la fonction du médecin qui est soumis dans le cadre de son activité à la double injonction : celle que lui impose l'ordre professionnel (la déontologie) et la deuxième que lui impose l'ordre public (pénal). «Pour protéger les droits du malade, le médecin doit s'astreindre au secret professionnel», dira l'orateur qui reconnaît que le sujet fait l'objet d'un «tiraillement qui oppose la justice et la médecine».

S. A. M.

BOUMERDÈS

Théâtre pour enfants à Boudouaou

L'Association de théâtre boudouaoui de Boudouaou, organise du 1er au 5 juillet prochain, les secondes journées nationales de théâtre pour enfants.

Des troupes issues de Boumerdès, Tizi-Ouzou, Blida, Batna, Constantine, M'sila et Tiaret sont annoncées. Les participants concourront pour le masque d'or, a précisé le président de l'association, Redouane Zougari.

Ce prix sera attribué par un jury de trois membres que présidera Nacer Taibi et qui sera assisté de Abdelghani Kentouf et Mohamed Abed. En plus des spectacles qui seront organisés, pendant les 5 jours en matinée (10h 30) ou en après-midi (16h 30) au centre culturel de la ville, des spécialistes de l'Institut national des arts graphiques (INAG) dispenseront des cours d'initiation au jeu de la scène aux enfants.

A l'occasion, le président Zougari n'a pas manqué de fustiger les autorités de la wilaya pour leur manque d'intérêt à cette activité culturelle «L'APW de Boumerdès ne fait cas d'aucun intérêt à la culture au niveau de la wilaya. La culture est marginalisée dans notre région par les collectivités qui se contentent de financer le sport et le foot en particulier», déplora le président Zougari.

Il y a lieu de noter que cette association, qui compte, selon son président, environ 320 adhérents, avec celle des Issers, également versée dans le 4e art, sont les rares structures qui tentent avec de petits moyens d'organiser régulièrement des activités culturelles (théâtre) pour tenter de tirer la wilaya de Boumerdès de sa léthargie culturelle.

Abachi L.

BLIDA

Le public a eu droit à des parades de lutte contre la criminalité

Les portes ouvertes du groupement de Gendarmerie nationale de Blida, qui se sont achevées hier à la salle olympique Mohamed-Chalane de Blida, se sont distinguées cette année par une série d'exhibitions et de parades de lutte contre la criminalité destinée, aux visiteurs qui sont venus nombreux à cette manifestation.

Ce sont les éléments de la section d'intervention spécialisés dans la lutte contre la criminalité, la drogue et le terrorisme qui se sont donnés publiquement à des démonstrations physiques et intellectuelles pour en découdre avec les criminels. Des exercices très applaudis par le public, qui a eu droit également à un grand nombre d'informations concernant le travail quotidien du gendarme. A l'occasion, plusieurs hommages ont été rendus à la famille révolutionnaire et aux gendarmes à la retraite. Tout comme des fauteuils roulants ont été offerts aux personnes handicapées.

Il est à préciser que cette manifestation s'est déroulée en présence du responsable du 1er commandement de la Gendarmerie nationale et du commandant du groupement de la wilaya de Blida.

M. B.

TIPASA

Le club de la presse du Chenoua honore un confrère

Récemment, les journalistes et correspondants de presse, membres du Club de la presse du Chenoua, ayant son siège au cœur du complexe culturel, ont décidé d'honorer leur confrère Othmane Lahiani, journaliste et lauréat du célèbre Dubai Award pour la presse arabe.

M. Lahiani, qui a participé à ce concours avec quatre journalistes algériens, vient de remporter ce fameux trophée de la presse arabe, en concourant avec 4 000 journalistes arabes, dont 950 Egyptiens et 900 Maghrébins.

Le thème traité par le journaliste Othmane Lahiani a fait l'objet d'un reportage qui porte sur les salafistes devenus maîtres de la situation en Tunisie et hostiles aux idées de renouveau, ne respectant pas la charia dans la conduite des affaires du pays notamment après la révolution du printemps arabe ayant précipité le départ du régime du président tunisien Ben Ali. Ainsi, le Club de la presse du Chenoua a tenu à honorer ce journaliste qui a su représenter haut et fort la presse algérienne.

Plusieurs journalistes et correspondants de presse de la radio et certains médias lourds ont tenu à lui rendre hommage à travers une émouvante réception.

Larbi Houari